

Conformément à :

- _ la réglementation du Conseil du patrimoine de Montréal (règlements 02-136 et 02-136-1)
- _ la Loi sur les biens culturels (chapitre IV)
- _ l'article 89,5 de la Charte de Ville de Montréal

L'avis du Conseil du patrimoine de Montréal est sollicité :

DEMANDEUR D'AVIS		LIEU VISÉ	
Nom :	Cabinet du maire et du comité exécutif	Bâtiment ou site visé :	Théâtre Olympia
Personne contact :		Adresse :	1004, rue Sainte-Catherine Est
Adresse :		Arrondissement :	Ville-Marie
Arrondissement :		Lot (s) :	
Code postal :		Statut juridique :	
Téléphone :		- Provincial :	-
Télécopieur :		- Municipal :	-
Courriel :		- Fédéral :	-
		Autre reconnaissance :	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Rue Sainte-Catherine Est (ensemble Saint-Pierre-Apôtre)

NATURE DES TRAVAUX

Projet de transformation de la fonction de l'édifice en condominium qui pourrait engendrer la démolition de la salle de spectacle.

AUTRES INSTANCES

HISTORIQUE

Le théâtre Olympia se situe au rez-de-chaussée d'un vaste édifice de 6 étages, qui s'inscrit sur le côté sud de la rue Sainte-Catherine Est, entre les rues Saint-Thimotée et Amherst. L'édifice a été construit en 1925 par les architectes Ross & Macdonald et l'entrepreneur James Shearer Co Ltd. Le décorateur pour la salle est Emmanuel Briffa.

L'Olympia, antérieurement appelé Arlequin et Amherst, est le seul cinéma construit par la firme Ross & Macdonald à Montréal. Cette firme est mieux connue pour ses édifices commerciaux. Mentionnons entre autres l'Hôtel Mont-Royal, les magasins Eaton et Ogilvy, les appartements Château et Glen Eagles et l'édifice à bureaux Dominion Square.

Le concept d'origine prévoit au rez-de-chaussée, des commerces, ayant entrée sur rue, et des bureaux et petites entreprises sont logés aux étages. L'entrée du cinéma est intégrée au bâtiment et la salle s'inscrit à l'arrière, au sud-ouest du bâtiment. On peut d'ailleurs percevoir de la rue Saint-Thimotée le volume de la salle et de la cage de scène qui s'élève sur une hauteur d'environ 4 étages. Sur Sainte-Catherine, seule l'enseigne, et autrefois une marquise, permet d'identifier l'entrée de l'établissement. On accède à la salle par un très long couloir qui traverse l'édifice. La salle, qui comprenait originalement 1800 places, n'en compte plus que 1280 aujourd'hui. La scène et la cage de scène, profonde d'environ 30 pieds, ont été conservées. Si l'aménagement du lobby a été modifié, la salle possède toujours plusieurs caractéristiques de son décor d'origine.

Le théâtre a été inclus dans l'étude sur les salles de cinéma réalisée par Jocelyne Martineau en 1987, pour la Direction du patrimoine de Montréal du ministère des Affaires culturelles. L'Olympia s'y place dans la catégorie des palaces de quartier. Des 19 salles qui appartenaient à cette catégorie lors de l'étude de 1987, seulement 7 sont encore aujourd'hui utilisées comme salle de spectacle.

Longtemps considéré comme un cinéma de quartier, ce cinéma sera, à la fin des années 1980, nommé Théâtre Olympia. On y présente des films-conférences (Les Grands Explorateurs), des spectacles et du théâtre (la pièce québécoise Broue y est présentée pratiquement chaque année).

Présentement, la salle est opérée par l'équipe Spectra qui détiendrait un bail jusqu'au mois de mai 2005.

ANALYSE DU PROJET

L'édifice comprenait à l'origine trois fonctions : commerces, bureaux et salle de cinéma. Il semble que ce soit la seule production de ce genre réalisée à Montréal par la firme Ross & Macdonald. Cette firme aurait été impliquée dans un seul autre projet de cinéma, la reconstruction du Palace, rue Sainte-Catherine Ouest, en 1928.

L'étude de Jocelyne Martineau 1987 accordait un intérêt certain au théâtre en raison de son intérieur. « ... dans l'ensemble, le cinéma Arlequin [théâtre Olympia] présente un intérieur dont l'état d'authenticité permet de le considérer comme l'une de dix salles anciennes les mieux conservées sur le territoire de la CUM. ¹ » La salle présente encore, aujourd'hui, un volume pratiquement intact ainsi qu'une ouverture de scène et un plafond d'origine.

La salle du théâtre Olympia est un important témoin, dans une catégorie où plusieurs salles ont déjà été démolies partiellement ou totalement. Seulement 7 salles sur 19 subsistent aujourd'hui comme salles de spectacle dans cette catégorie. Le quartier possède toutefois certaines salles anciennes importantes comme le théâtre National (1900) qui a retrouvé une fonction compatible, le théâtre Arcade (1911) dont uniquement la façade a été conservé, tout près à l'est de la rue Amherst, le cinéma Électra (1913) qui fut démoli à la fin des années 1990, et quelque peu à l'ouest, le Ouimetoscope (1907) est abandonné depuis plusieurs années. De construction plus récente, l'ancien cinéma Champlain (1948) était utilisé par une église Vie et Réveil mais a été récemment placardé.

Le théâtre Olympia est donc, avec le théâtre National, la dernière salle de cinéma toujours en fonction dans ce secteur de l'arrondissement, à l'est de la rue Saint-Denis.

Récemment, un article du quotidien Le Devoir² évoquait la possibilité que l'immeuble, incluant le théâtre Olympia, soit transformé en condominium. Le Groupe Spectra qui loue et exploite la salle n'aurait pas renouvelé le bail. L'article mentionne que le coût d'achat est trop élevé pour que le Groupe Spectra puisse considérer l'acquisition.

¹ Jocelyne Martineau pour le MAC direction du patrimoine de Montréal. Cinémas. Les salles de cinéma construites avant 1940 sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Volume 1-Cahier 1 Analyse, synthèse et évaluation patrimoniale (texte); Volume 1-Cahier 2 Analyse, synthèse et évaluation patrimoniale (illustrations). Aout1987-février1988

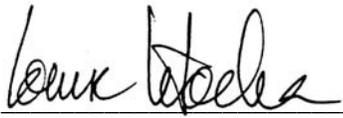
² Bernard Lamarche « Condos en Olympie ». Le Devoir.19 novembre 2004

Avis du Conseil du patrimoine de Montréal

Le théâtre Olympia est, avec le théâtre National, la dernière salle de cinéma toujours utilisée comme salle de spectacle dans cette zone de l'arrondissement, à l'est de la rue Saint-Denis. Des 19 salles qui appartenaient à la catégorie « *palace de quartier* » lors de l'étude sur les cinémas sur le territoire de la CUM en 1987, seulement un peu plus du tiers, incluant la salle du théâtre Olympia, sont encore utilisées comme salles de spectacles. La valeur patrimoniale de la salle de cinéma a été évaluée, en 1987, par J. Martineau qui la plaçait parmi les dix salles anciennes les mieux conservées.

L'extérieur du théâtre Olympia présente une typologie et un mode d'implantation nouveau où la salle de cinéma n'est maintenant qu'une des composantes d'un édifice, dont la facture générale plus sobre, s'apparente aux édifices de bureaux avec commerces au rez-de-chaussée. Auparavant, la salle de cinéma était l'élément principal de la construction et toute l'architecture, souvent très exubérante, était traitée de façon à en faire valoir la présence.

Pour le Conseil du Patrimoine de Montréal, il semble clair que l'édifice et la salle sont porteurs d'un intérêt patrimonial. Cette perspective devra être validée par une étude patrimoniale qui comprendrait l'étude et l'analyse de l'édifice ainsi que l'étude et l'analyse de la salle de cinéma.



La Présidente

Date : Le 2 février 2005